

NOUVELLES DES FRATERNITÉS.

LACHINE.

Au mois de janvier dernier, sur la demande de M. le Chapelain des religieuses de Ste-Anne, à Lachine, mon supérieur m'envoyait faire la visite des Tertiaires de saint François qui sont employées au service de cette communauté.

Elles n'y sont pas très-nombruses : *neuf* seulement.

—Alors, me direz-vous, ce sont des tertiaires isolées ?

—Pas du tout ; elle constituent une fraternité canoniquement érigée.

—Et vous vous êtes dérangé pour une si petite fraternité ?

—Et pourquoi non ? Le bon Pasteur ne se dérange-t-il pas pour une seule de ses brebis ? C'est ce qu'ont très bien compris les Supérieures de ces bonnes filles, en nous demandant, conformément aux prescriptions de la Règle du T. O., de faire la visite canonique de cette fraternité bien petite aux yeux des hommes, mais grande peut-être aux yeux du Dieu qui aime et exalte les petits. Donc, j'ai consacré un jour et demi à rappeler à ces enfants de S. François les vertus qui doivent briller en elles.

Mais comme elles ne sont pas les seules servantes de la communauté, pourquoi ne pas faire participer toutes ces bonnes filles aux fruits de la courte recollection des tertiaires ? Aucun inconvénient dans la circonstance à les admettre toutes indistinctement aux instructions ; j'avais ainsi un auditoire d'une trentaine de personnes.

Les tertiaires vinrent les unes après les autres me rendre compte en particulier de leur manière de vivre et de leur zèle à suivre les prescriptions et l'esprit de la Règle du T. O. J'acceptai aussi la visite personnelle de toutes les autres personnes qui voulurent me manifester l'état de leur âme et demander mes conseils.

Les tertiaires sont déjà d'un certain âge et leurs compagnes encore des jeunes filles d'une vingtaine d'années, voire de 13 ou 14 ans. Aussi l'on comprend facilement qu'il y ait diversité de goût et de caractère entre les unes et les autres. Les plus jeunes néanmoins, malgré quelques défauts inhérents à leur âge, ont bon esprit et le goût de la piété. C'est pourquoi, je résolus de m'entendre avec les Supérieures et M. le Chapelain et d'offrir à quelques-unes, parmi les plus sérieuses, de les recevoir dans la grande famille de St. François sous la bannière du T. O. Celles qui furent choisies acceptèrent avec joie cette faveur du bon Dieu à laquelle un certain nombre aspirait intérieurement. Je donnai donc le saint habit à 6 ou 7 bonnes filles en présence de leurs compagnes et des religieuses de la communauté. Quelle ne fut pas leur joie, leur allégresse après la cérémonie de se voir religieuses elles aussi, filles de François d'Assise ! Mais les